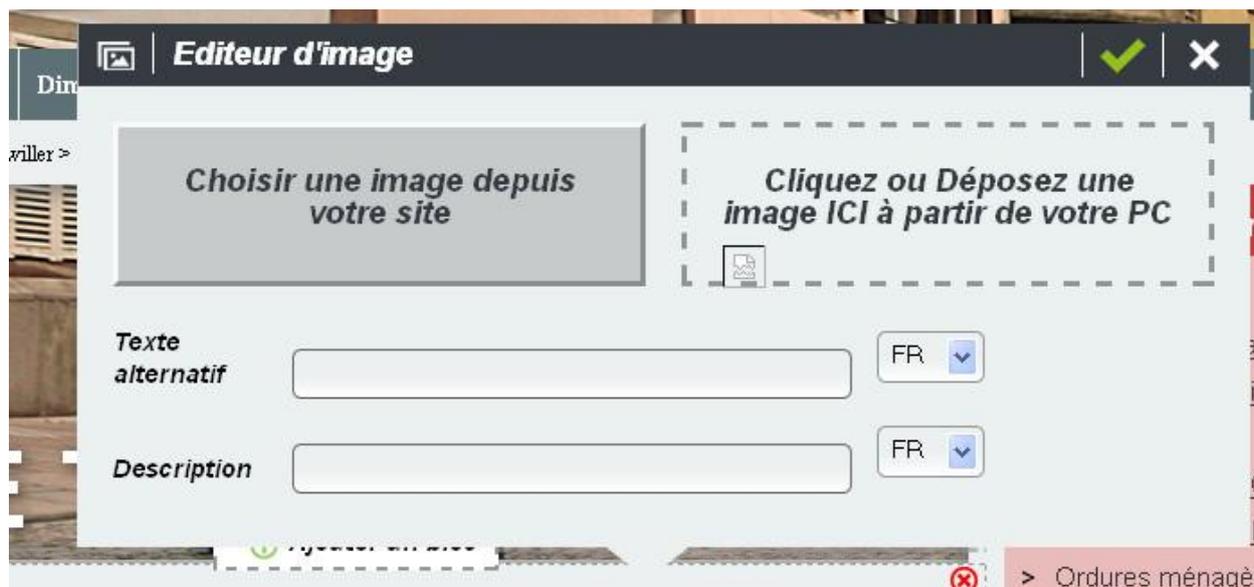


Site internet de la comcom

Utilisation du module de gestion

Insérer une photo



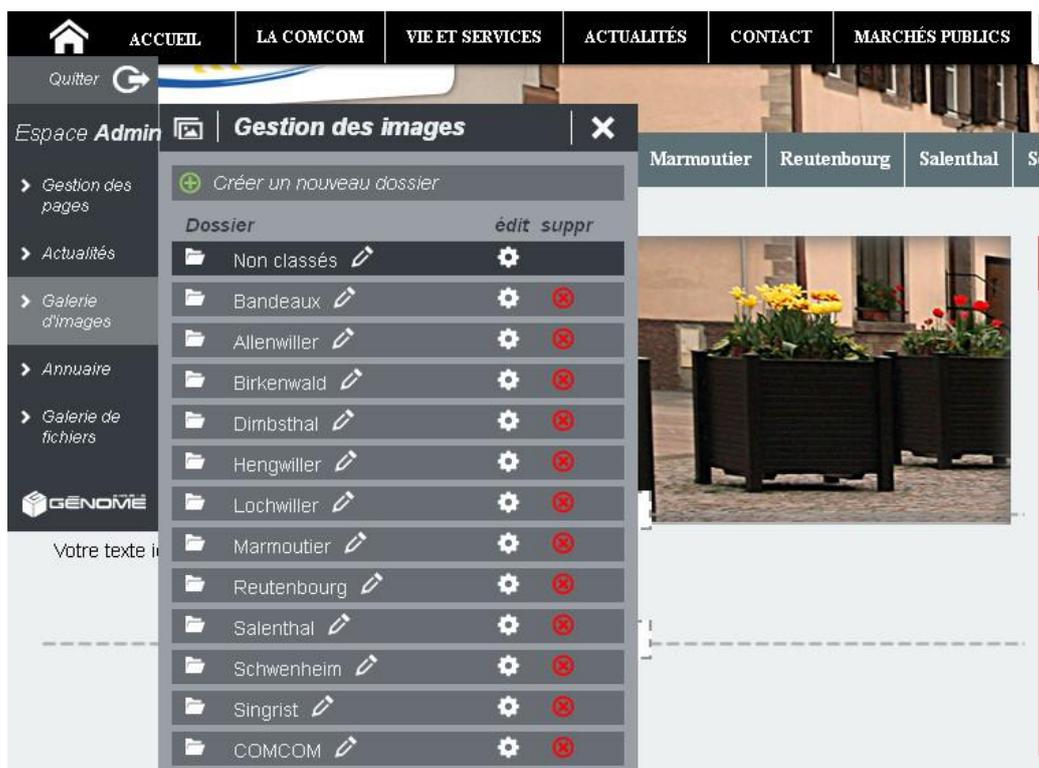
En cliquant sur l'appareil photo, la boîte de dialogue ci-dessus s'ouvre.

Choisissez la photo à insérer en cliquant sur « Déposez une image ici à partir de votre PC » (selon la taille de l'image, cette opération peut prendre un certain temps).

On peut remplir les 2 cases :

TEXTE ALTERNATIF : s'affiche à la place de l'image quand elle n'est pas encore chargée. Ce texte est essentiel pour le référencement sur les moteurs de recherche par mots clés.

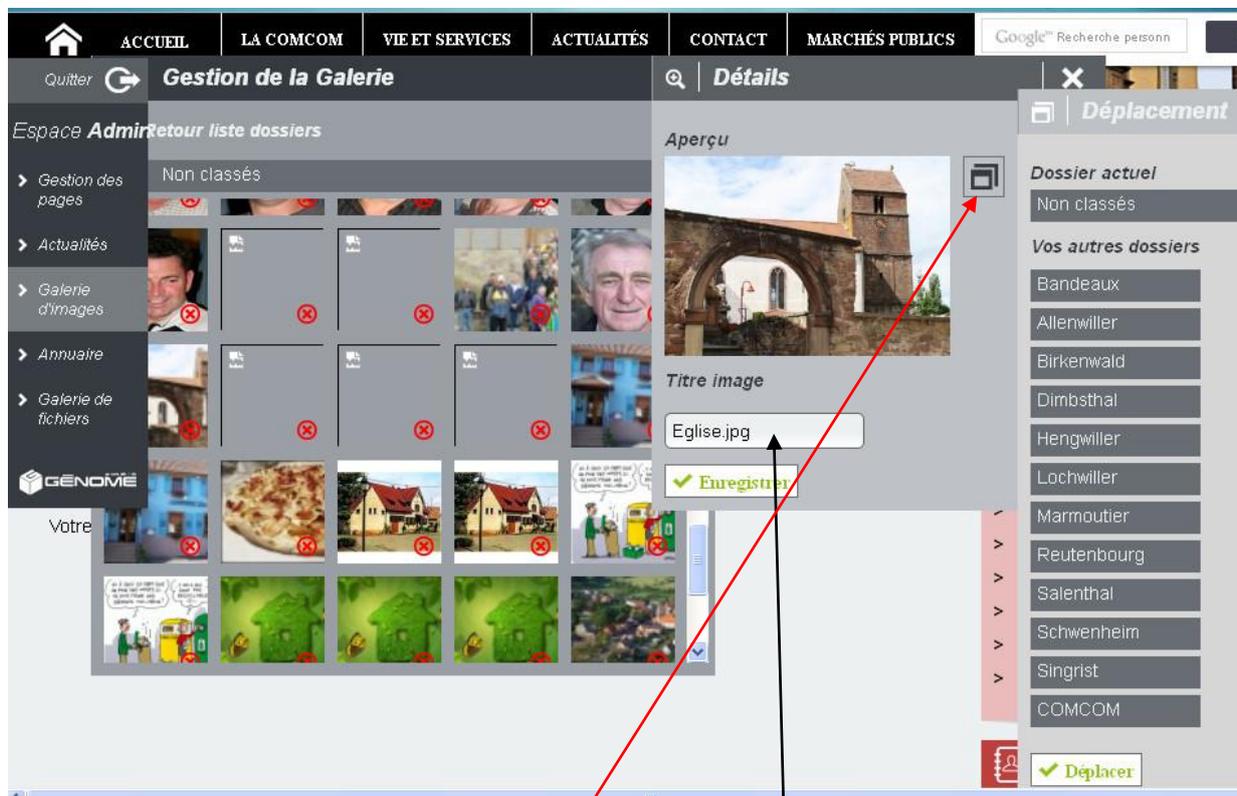
DESCRIPTION : s'affiche quand on passe la souris sur l'image.



L'image ainsi chargée est stockée dans la GALERIE D'IMAGES, dans le dossier NON CLASSES.

Il est nécessaire de la ranger dans le dossier de votre commune.

Cliquez sur « Galerie d'images », puis sur « Non classés ».



Cliquez sur l'image à déplacer. Il est possible de changer le titre. (pas de lettres accentuées dans un nom de fichier, ni de point, virgule, apostrophe...)

Cliquez sur les 2 carrés qui se chevauchent.

Cliquez sur le nom de votre commune, puis sur DEPLACER.